

## **Procès verbal du conseil municipal du mercredi 8 janvier 2014 à 18 h 00.**

**Présents** : Mesdames : B. PICAUD, I. SALADINO, G. AUDIGIER, B. ARZALIER

Messieurs : L. PEREYRON, A. AUDIGIER, G. SARTI, D. VERNET, J. ALEXANDRE, G. FARGIER

**Secrétaire de séance** : I.SALADINO

**1) Approbation du projet de procès verbal du conseil municipal du 25 novembre 2013.** Le projet de procès verbal préalablement transmis aux conseillers a été approuvé. Vote unanimité

### **2) Approbation du projet de mise en conformité de l'accessibilité à la salle des Fêtes et demandes de subventions.**

Par délibération du 24 juin 2013, le conseil municipal a choisi le bureau d'architectes « Tam Tam » en vue d'élaborer un projet d'amélioration de l'accessibilité à la salle des Fêtes (rampe d'accès et toilettes).

La salle des fêtes est un ERP (Etablissement Recevant du Public) de 4<sup>ème</sup> catégorie.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixe le principe d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps. Tous les établissements recevant du public (ERP) sont concernés par cette réglementation. L'obligation d'accessibilité porte sur les parties extérieures et intérieures des établissements et installations. La mise aux normes de l'accessibilité doit être effective au 1er janvier 2015. Le bureau d'architecture TAM-TAM a fait trois propositions. Le conseil municipal a retenu la solution minimale avec amélioration de l'espace toilettes et création d'une rampe d'accès au niveau de la façade sud-est. Pour ce dossier des subventions sont demandées à l'Etat : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, Ministère de l'Intérieur. Vote : unanimité.

### **3) Comptes-rendus des réunions aux syndicats intercommunaux :**

#### **Comité Syndical du SEBA lundi 25 novembre 2013 :**

Installation d'un nouveau délégué. Eau potable, production et fourniture en gros : Validation du schéma directeur d'eau potable de la Basse Vallée du Chassezac. Eau potable production et distribution : validation du schéma de distribution d'eau potable. Assainissement : Schéma d'assainissement collectif validation, Plan stratégique assainissement, Validation. Zonage d'assainissement St André de Cruzières, approbation. Systèmes d'assainissement rive gauche de « la Boucle d'Aubenas » et secteur Ruoms, délibération cadre pour mener à bien le projet en période pré et post électorale et implication des communes de Labeaume et Ruoms.

#### **CS du Syndicat Mixte Ardèche Claire du 5 décembre 2013 :**

Compte rendu dans le cadre des délégations consenties par le comité syndical, Adhésion au SDEA, DM n° 2, Contrat d'assurance groupe risques statutaires, Indemnité de conseil allouée au Trésorier, Activation de l'Espace Naturel Sensible Boucle de Chauzon, Gorges de la Beaume et de la Ligne, Rétrocession des aménagements réalisés dans le cadre du Schéma de cohérence des Activités Sportives et de loisirs.

#### **CS SEBA lundi 9 décembre 2013 :**

Adhésion au SIVU des Inforoutes. Contrat de délégation du Service Public de l'eau potable. Adaptation de l'avenant n° 4 – convention de mise à disposition des locaux. Contrat de délégation du Service Public de l'assainissement collectif. Adaptation de l'avenant n° 4 – convention de mise à disposition des locaux. Décision modificative n°3 budget 2013. Catalogue droits et tarifs : création et modifications de droits, approbation du catalogue. Budgets primitifs 2014. Commissions consultatives permanentes : désignation d'un délégué. Effectifs du personnel : modification. Autorisations de programme et crédits de paiement Budget annexe « alimentation en eau potable » actualisation. Décision modificative n° 2 Budget 2013 alimentation en eau potable et assainissement. Débat d'orientation budgétaire.

#### **CS PAYS du lundi 12 décembre 2013 :**

Gestion budgétaire, Sollicitation de la Région au titre de l'animation « 2014 », Sollicitation de la participation forfaitaire du Département de l'Ardèche au fonctionnement du SYMPAM pour 2014.

Validation de la 4<sup>ème</sup> modification statutaire du SYMPAM, Adhésion au contrat d'assurance groupé risques statutaires » par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 07.

Engagement de la tranche 2014 du plan de développement économique du secteur des métiers d'art.

Prolongement de la coordination départementale « bistrots de Pays ».